


| | |
|---|---|
|  | <p>Circonscription Caen Ouest</p> <p>Ecole de Val d'Arry</p> <p>le 12/11/21</p> <p>Compte-rendu du Conseil d'école 1 2021/2022</p> |
|---|---|

| | Présents | Excusés |
|---------------------------------------|--|--|
| Les enseignants | Mmes Veillot, Lachambre, Sénécal, Lambert, Gogo, Robin, Perrette, Collet, Cousin, Petit, Mr Thébault | Mr Brault |
| Les représentants de la mairie | Mmes Lecuyer (adjointe au maire en charge du scolaire, Mr Vengeons (mairie de Val d'Arry), Mme Meudec (directrice générale des services) | |
| Les parents élus | Mmes Garnier, Rojat, Levallois, Lesouef, Mazeure, Mr Toullier, | Mmes Avrillon, Jeanne, Levionnois, Houel |
| Le DDEN | | Mr Bellery |
| L'inspecteur de l'Education Nationale | | |

1. Présentation des nouveaux membres et du conseil d'école.

Le conseil d'école a été renouvelé, présentation des nouveaux collègues, Mme Gogo, Mme Robin, des nouveaux parents élus (Mme Lesouef, Mme Rojat et des élus, présentation de Mme Meudec, directrice générale des services de la mairie).

Présentation des compétences du conseil d'école :

Vote le règlement, est associé au fonctionnement de l'école et au projet d'école (les actions pédagogiques et éducatives, les moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, l'intégration des enfants handicapés, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des élèves, le respect et la mise en application des valeurs de la République).

Le directeur est président du conseil. Votent les enseignants (12), les parents élus (10), le Maire ou son représentant, un conseiller municipal et le DDEN (délégué départemental de l'Education Nationale).

Assiste de droit l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription Mr Voisin remplacé pour le moment par Mme Corbet.

Un procès-verbal est rédigé par le directeur et envoyé à Mr l'Inspecteur, et à Mr Le Maire, aux parents d'élèves élus, une copie est affichée sur le panneau de l'école.

2. Répartitions et effectifs :

25 PS: Mme VEILLOT

28 PS MS : Mme LACHAMBRE

24 MS GS : Mme SENEAL

24 GS CP: Mme GOGO

24 CP : Mme LAMBERT

23 CE1 : Mr THEBAULT et Mr BRAULT

24 CE1 CE2 : Mme PETIT

23 CE2 CM1 : Mme ROBIN

23 CM1 CM2 : Mme COLLET

24 CM2 : Mme COUSIN

242 élèves

L'école accueille en ce moment en plus un enfant du voyage.

L'année dernière : 217 élèves sur l'école, 198 l'année d'avant.

3. Élections des représentants de parents d'élèves :

Elles ont eu lieu le vendredi 08/10/21.

Les élections ont eu lieu uniquement par correspondance comme décidé lors du conseil n°3 de l'année scolaire précédente.

339 inscrits, 105 votants

30.97% de participation (45% en 2020).

Une classe était confinée cette semaine-là.

Le conseil propose de mettre un mot dans les cahiers pour relancer le retour des enveloppes 2 jours avant le scrutin.

La liste de Mme Mazeure de 10 parents a été élue.

Remerciement de l'école aux parents d'élèves élus qui se sont portés volontaires.

Mr Le Maire demande la liste des coordonnées des parents d'élèves élus, Mme Mazeure va procurer la liste à la mairie.

4. Règlement des écoles :

Des modifications ont été apportées par rapport à l'an passé :

Les horaires de l'école, avec un changement d'horaire entre les classes du cycle 3 et celles du cycle 2 pour permettre aux plus jeunes de manger en premier.

Ajout de l'engagement des parents à surveiller et à traiter si besoin la chevelure des enfants en cas d'apparition des parasites dans la classe de leur enfant.

Le règlement est voté à l'unanimité.

L'accueil pour les classes d'élémentaires s'effectue dans les classes le jeudi et le vendredi (Le directeur peut être au portail pour l'arrivée de l'ensemble des classes.)

Le lundi, les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 font l'accueil dans la cour, le mardi ce sont les classes de CM1/CM2 et CM2. (De manière à avoir continuellement un enseignant au portail).

5. Bilan de la coopérative scolaire :

5784,16 € de charges

12585,00 € de produits (actions menées, participation des familles, subvention mairie)

20656,90 € sur le compte au /09/2020

Nous espérons pouvoir mener à bien les projets de cette année.

6. Evaluations nationales CP et CE1 :

Ce sont des évaluations diagnostiques de rentrée.

Elles ont été passées lors des troisième et quatrième semaines de septembre.

Commentaires :

En CP :

Français : 1,67 % à besoin ; 12,08 % fragile et 86,23 % en réussite

Maths : 4,29 % à besoin ; 10,95 % fragile et 84,76 % en réussite

En CE1 :

Français: 2,42% à besoin ; 10,08% fragile et 87,50 % en réussite

Maths: 11,83 % à besoin ; 19,71 % fragile et 68,46 % en réussite

Nous sommes dans une bonne moyenne, les chiffres sont globalement au-dessus des chiffres de la circonscription et du département. Le temps de passation, le moment

des évaluations et la difficulté de certains exercices font baisser les moyennes de mathématiques.

Retour aux parents effectué avant les vacances de la Toussaint.

7. Conseil écoles/collège :

Instance composée de tous les directeurs d'école de secteur de collège, les enseignants de CM2, les professeurs principaux des élèves de 6ème du collège, monsieur le Principal du collège, madame la Principale-Adjointe, monsieur l'Inspecteur de l'EN.

1ère réunion : reportée à une date ultérieure.

Normalement :

-1ère action : programmation d'un accueil des CM2 au collège (au choix les lundi 30 mai, jeudi 2 juin et mardi 7 juin) et d'une journée porte ouverte du collège pour les parents (le vendredi 10 juin).

-2ème action : concertations cycle 3 : Échanges de pratiques, mutualisations, construction de séquences, et réflexions autour d'un thème spécifique. (Les dates sont fixées mais pas de thème pour l'instant)

-3ème action : projets entre professeurs d'école et de collège :

- Reconduction du « Compte est bon ! ». Un professeur de mathématiques Mme Leloup propose des « compte est bon » envoyés à l'école avec l'objectif d'utiliser les 4 opérations (début la semaine prochaine).

- Actions en faveur d'ELA : dictée le lundi 18/10 pour toutes les classes de 6èmes et les élèves de CM2 des écoles de secteur, aménagement de la dictée par les enseignantes de l'école. Dictée lue par 2 élus de Val d'Arry (Mme Lécuyer et Mr Desgué) aux 2 classes de CM. Course parrainée le vendredi 22/10 pour les élèves de Mme Cousin et 6ème, fonds collectés en faveur de l'association ELA environ 300 euros l'an passé, cette année plus de 900 euros.

- 4ème action : CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté).

8. Projets de classe :

Articulés autour des 3 parcours mis en avant par notre projet d'école :

Education à la santé

-Piscine pour les CP, CE1 et les CM2. L'école dispose de 3 créneaux (les CE1 du 7 mars au 8 avril, les CP du 25 avril au 27 mai et les CM2 du 30 mai au 24 juin). Nous espérons pouvoir faire des décroissements afin de pouvoir emmener tous les élèves d'un même niveau.

Nous aurons besoin de parents agréés (agrément au mois de janvier à la piscine de Villers-Bocage)

La mairie prend en charge les 3000 euros (1000 euros par créneau) pour les CP, CE 1 et CM2.

-Intervention golf : Merci à Mr Berthout (ancien conseiller pédagogique de la circonscription) qui initie les élèves de CM au golf, dans le gymnase jusqu'aux vacances de Noël, sur le stade au printemps. Une sortie au golf de Louvigny est prévue en fin d'année.

-Endurance pour les élèves du CP au CM2. Le cross a eu lieu aujourd'hui 12 novembre après un report en raison du temps. Les CP et les CE1 accompagnés d'enseignants et d'agents de la commune ont couru 5 minutes. Les CE2 (750 m), CM1 (900m) et CM2 (1050m) ont participé à une course de distance sur le stade. Un goûter et une remise de médailles et des diplômes ont récompensé les élèves.

- Animation sur les dents en collaboration avec Mme Mouillard infirmière scolaire du collège pour les GS, CP et CE1 (avant Noël).

- Intervention organisée par la société INTERBEV avec une diététicienne sur l'alimentation conseillée par Mme Mouillard pour les CP, CE2 et CM2 (calendrier plein pour le moment, nous espérons une date).

Humanisme et ouverture culturelle

- Bibliothèque de Noyers-Bocage pour toutes les classes. Les classes sont accueillies par période ou par mois. Un groupe d'élèves choisit un livre pendant que l'autre groupe bénéficie d'une lecture d'album offerte par un bénévole de la médiathèque.

- Toutes les classes sont abonnées à un périodique (documentaire, album, histoire ou magazine d'information)

- Cinéma : toutes les classes iront au cinéma d'Aunay sur Odon pour une séance offerte par le PBI (Pré Bocage Intercom)

- Abonnements (2) à l'artothèque de Caen, 10 œuvres dans l'école pendant 2 mois à renouveler pendant 1 an. Possibilité d'aller faire les retraits avec une classe.

La classe de Mme Collet ira au mois de décembre pour l'exposition du moment.

- Toutes les classes participent aux spectacles organisés par la communauté de communes (les demandes sont faites, nous n'avons pas encore le retour de l'Intercom. Le tarif est de 3€ par élève, il faut ajouter le transport.

- Les classes de cycle 1 participent à un spectacle de Tandem.

La classe de Mme Veillot assistera à la pièce Zakahoum le 6 décembre, les classes de Mmes Lachambre, Sénécal et Gogo assisteront au spectacle Ribouldingue le 18 mars à 10h45.

- La classe de CE1 va se rendre à Falaise le 17 décembre pour assister à une visite contée sur le thème de « Alice au pays des merveilles » au château (3€30 par élève), et pour visiter le musée des automates.

-Les CM1/CM2 et les CM2 ont participé à la dictée ELA et les CM2 à la course

parrainée.

Les classes de cycle 3 participent habituellement à un projet musique avec Manuella Germain de Montauzan. Malheureusement cette intervention d'une professionnelle n'est plus possible. La subvention allouée par le conseil départemental pour ces activités en milieu scolaire en partenariat avec l'école de musique du PréBocage et la Ligue de l'enseignement, s'est arrêtée. Le conseil départemental a incité l'Intercom à prendre le relais. A ce jour aucune décision n'a été prise, nous espérons une réponse favorable au conseil communautaire.

Les enseignants sont déçus.

Mme de Germain de Montauzan intervenait à l'école 10 semaines dans l'année depuis 20 ans.

-Maternelle : association « lire et faire lire », les lectures ont repris depuis la semaine dernière. Des bénévoles interviennent pour faire des lectures à de petits groupes d'élèves dans toutes les classes de maternelle.

-Usine Utopik : plusieurs classes se sont rendues ou se rendront pour faire une visite guidée de l'exposition d'art à l'Usine Utopik. Le principe de l'établissement est d'accueillir en résidence des artistes durant 3 mois et d'exposer leurs œuvres à la suite d'un vernissage. L'entrée est gratuite pour les scolaires.

-3 chorales sont organisées : une maternelle, une cycle 2 et une pour les élèves de CE2, CM1 et Cm2 (respect du mètre de distance entre les classes). Les chorales chanteront lors du marché de Noël organisé par l'APEMINO le 12 décembre dans le gymnase.

-Projet Théa : Les classes de CE1/CE2, de CE2/CM1 et de CP participent au projet Théa de l'OCCE. Les élèves vont mettre en scène un morceau d'une œuvre avec un professionnel (10 séances). Le projet se ponctue par une représentation avec les autres classes dans un théâtre, (théâtre des cordes à Caen, ou du Préau à Vire).

Le coût s'élève à 400€ par classe.

-Classes découvertes : Le projet classe découverte aux châteaux de la Loire est relancé, les élèves de CM partiront début mars 2022. Une réunion préparatoire apportera plus de précisions aux familles concernées. Une assurance a été souscrite par l'école en cas d'annulation pour cause de classes confinées.

Education à la citoyenneté

-conseil des enfants : travail sur la cantine : l'ambiance, les repas, les déchets, la gestion du bruit.

Une « charte de la cantine » a été discutée et votée par toutes les classes. Elle est affichée dans l'école et sera aussi partagée avec les parents.

Semaine pesée des déchets du 22 au 26 novembre, toutes les écoles de Normandie participantes disposent du même menu pour la semaine.

-Le SEROC va intervenir avec les CE1, CE2, CM1 et CM2. Date à fixer

-L'obtention du label E3D pour l'école est toujours en projet.

-Intervention sur les « fausses informations » en cycle 3 par PBI avec la participation de la médiathèque de Val d'Arry.

-Les classes de CM1/CM2 et de CM2 ont participé à l'exposition « La fabrique de la paix » organisée par la Ligue de Normandie à Condé en Normandie le mardi 28 septembre : Une exposition interactive sur la paix, les conflits, les préjugés et la diversité. Les classes en ont profité pour faire un pique-nique.

Une intervention en classe sur les préjugés va aussi être proposée le 23 novembre.

-Les ateliers « jeux de société » en PS vont reprendre en janvier avec des parents volontaires. (Si le protocole le permet)

La mairie de Val d'Arry subventionne les sorties scolaires à hauteur de 18 euros par élèves. L'APEMINO participe aux sorties, pour les entrées et le transport.

Nous remercions l'APEMINO qui a financé de nombreux jeux de cour (ballon et jeux pour le coin calme. L'implantation de l'arbre dans la cour est reportée pour le moment.

9. Travaux/Sécurité :

Exercice incendie : Noyers : 30/09/21 : l'alarme a été entendue partout (dans les classes éloignées et en salle de motricité). Merci pour les travaux réalisés.

Les clés du portail rue des écoles sont accrochées aux portes de sortie de secours, il serait opportun que chaque adulte de l'école ait la clé de ce portail sur son trousseau.

Mr Le Maire propose d'avoir une clé unique pour tous les portails, ce qui implique d'avoir une bonne gestion des clés.

PPMS Attentat se cacher en deuxième période (chacun dans sa classe)

PPMS à compléter avec une classe en plus et donc une 4ème zone de confinement pour les classes de Mme Gogo et Mme Robin.

4 zones de confinement (4 caisses de matériel), 2 caisses pour le moment, Mme Lécuyer s'occupe de l'approvisionnement des caisses.

Demande pour les écoles :

Les premiers mercredis du mois la mairie met à disposition les employés communaux afin d'effectuer des petits travaux. Remerciement, le service est mis à profit.

Des soucis avec les téléphones fixes de l'école apparaissent et une demande de poste pour la garderie a été faite....

Un changement est en cours avec un passage à la fibre, le choix de l'entreprise a été fait, une demande est aussi faite d'un « répétiteur » afin d'avoir internet dans toutes

les classes de maternelle ainsi que dans la cantine.

Les enseignants souhaitent revenir sur l'aménagement de la cuisine du côté de l'accueil parents, est-il possible d'avoir une gazinière (four+plaques) de manière à faire un atelier cuisine avec les élèves, la surveillance de la cuisson est difficile lorsque celle-ci s'effectue dans le four de la cantine.

(Il manque une gazinière mais il faut protéger son accès.)

Réflexion sur cet aménagement, qui pourrait être inscrit au budget communal 2022.

Enfin quelques désagréments surviennent au retour en classe après le passage du centre aéré :

Changement de place des étiquettes dans les couloirs, de la peinture sur les murs, des dégradations sur les plantes, les jeux ne sont pas remis à leur place. Les agents de l'école se plaignent aussi du ménage.

Mme Lecuyer : Le sujet sera évoqué lors de la prochaine réunion du « pôle enfance ». Dans l'idéal, nos agents devraient s'occuper du ménage pour le centre aéré mais ce n'est pas possible car ils travaillent ailleurs.

Avant de passer aux questions diverses, Mr Le Maire tient à remercier les enseignants pour l'organisation de la chorale lors de l'inauguration de l'école. Les élus ont beaucoup apprécié, félicitations aux enfants et aux « cheffes » de Choeur.

10. Questions diverses des parents :

• **Accès à l'école et stationnement**

Les RPE se réjouissent du démarrage des aménagements suggérés lors des précédents conseils d'école au niveau de la zone de stationnement du stade (extension de la zone, sens unique de circulation, dépose minute).

Par ailleurs, la communication aux parents envisagée lors du conseil d'école de juin dernier sur les circuits de bus est-elle effectivement prévue ? L'information habituelle sur les horaires est certes consultable sur le site internet de la mairie de Val d'Arry, mais une communication dans les cahiers des enfants permettrait certainement de toucher davantage de parents. Une présentation cartographique en complément pourrait par ailleurs être pertinente.

Une communication dans les cahiers ainsi que sur le panneau (3ème panneau pour la mairie ?) va être faite avec une carte et une information sur les arrêts afin de motiver les parents à profiter du bus.

Mr Le Maire rappelle qu'il faut inciter les familles à prendre le bus.

Enfin, l'abri vélos plusieurs fois évoqué est-il effectivement envisagé afin que les enfants (et les adultes) puissent venir à l'école en vélo et ensuite les entreposer convenablement ? Lors du 2ème conseil d'école de l'année passée, il a été indiqué qu'« Un abri couvert pour vélos peut-être réalisé assez rapidement » (extrait du CR).

Pouvez-vous nous préciser l'échéance à laquelle cela est envisagé ?

Cet abri nécessite un accord avec PBI (sur le terrain du gymnase), le dossier est en cours pour une surface d'environ 20m² entre les 2 modules du gymnase. Une entreprise va venir, financement sur le budget 2022.

• **Garderie**

Pouvez-vous nous informer de l'organisation de la garderie pour cette année scolaire : salles disponibles, activités, étude surveillée ?

Par ailleurs, pouvez-vous nous informer du contenu des goûters proposés aux enfants le soir ? Plusieurs témoignages relatent une faible quantité de nourriture mise à la disposition des enfants bien qu'il soit théoriquement prévu des yaourts, des fruits, des biscuits, du pain, etc.

Mme Lecuyer : Le soir environ 80 enfants sont accueillis avec 5 agents dans le self tout d'abord pour le goûter, puis pour les élémentaires dans la salle de garderie ou la classe de Mme Robin pour l'étude surveillée ; les maternelles sont accueillis dans l'accueil parents ou dans la salle de motricité.

Il y a 3 agents côté élémentaire et 2 côté maternelle.

La mairie a racheté des jeux pour le temps de garderie.

Les goûters sont assez variés, il y a du pain qui est livré tous les jours, des biscuits, de la confiture, de la pâte à tartiner, du chocolat en tablette, des yaourts, des compotes, des fruits, du fromage (il y a les surplus du fromage et des desserts du midi).

Les parents mentionnent aussi des punitions (en rond, assis pendant un laps de temps). Certains enfants se sentent stigmatisés.

La mairie va se renseigner sur le comment et le pourquoi de ces punitions.

• **Cantine**

Les menus proposés sont parfois difficiles, notamment pour les plus petits (plats en sauce ou épicés par exemple). Est-il envisageable d'avoir des adaptations qui permettraient à un plus grand nombre d'enfants de manger des quantités satisfaisantes ?

Mme Lecuyer : Les repas sont conçus par le diététicien de Convivio (le prestataire). Il va y avoir l'an prochain un appel d'offre pour la restauration. Le sujet va aussi être abordé par les délégués du conseil des enfants.

Les enfants se plaignent surtout que les plats soient en-saucés, beaucoup souhaiteraient manger sans sauce.

Un lien peut être fait avec le goûter, si les enfants ne mangent pas le midi ils ont très faim au goûter.

• **Structures de jeux et aménagements des cours de récréation**

Les RPE se réjouissent des aménagements réalisés cet été au niveau des cours de récréation et relayent également ici les témoignages positifs de nombreux parents.

Pouvez-vous nous informer de l'organisation retenue pour l'accès aux structures et des

conditions de sécurité mises en œuvre ?

Ecole : La structure du côté élémentaire est ouverte réglementairement à partir de 6 ans. Nous avons fait le choix de ne l'ouvrir au CP qu'en janvier (quand tous les CP auront 6 ans). Ensuite, les enfants ne peuvent accéder au haut de la structure qu'en CE2. Pour l'instant les CP ne montent pas, les CE1 ne peuvent monter que sur les côtés.

- **Activités physiques et sportives**

Il n'y a apparemment pas eu de séance de sport dans le gymnase depuis la rentrée. Est-ce une volonté de l'équipe éducative ou un accès au gymnase qui n'est pas permis ?

Ecole : Le planning se fait tous les ans au mois de juin. Cette année nous avons une formation le jour de la réunion. D'autres écoles de l'Intercom viennent aussi au gymnase. Le planning est opérationnel pour la période 2, nous avons les mêmes créneaux que l'an passé. Pour la première période, les classes préparent le CROSS avec l'endurance, en général le gymnase est peu utilisé.

L'utilisation du gymnase a commencé cette semaine.

- **Collège**

En lien avec les points « projets de classe » et « conseil écoles collège » de l'ordre du jour, prévoyez-vous une visite au collège pour les enfants de CM2 si la situation sanitaire du moment le permet ?

Voir plus haut.

- **Protocole sanitaire et parasites :**

Quelle est la communication mise en œuvre en cas d'enfant positif au covid dans une classe, vis-à-vis des parents de la classe concernée, et de l'ensemble des parents ?

Quelle est la communication mise en œuvre en cas d'enfant porteur de parasites, vis-à-vis des parents de la classe concernée, et de l'ensemble des parents ?

Ecole : Nous avons eu un cas de fermeture de classe cette année, seuls les parents concernés ont été informés, ainsi que la mairie et les représentants des parents élus.

Nous pensons qu'il n'est pas utile de faire un mot à tous les parents de l'école. L'information circule ainsi afin de ne pas alimenter la psychose.

- **ENT et blog**

Les parents prennent petit à petit en main l'ENT et apprécient de pouvoir consulter les informations et/ou photos déposées pour certaines classes. Quelle est l'organisation visée ? L'ENT sera-t-il alimenté pour l'ensemble des classes ? Le blog sera-t-il toujours utilisé ?

L'ENT est proposé aux élèves à partir du CP, tout le monde n'a pas encore pris l'outil en main mais toutes les classes vont adhérer. Le blog fonctionne toujours pour la maternelle. Il est certainement possible, avec les paramétrages de ONE de faire apparaître certaines pages pour toute l'école.